

Conférence de renforcement des capacités

« Engager le marché européen de l'art dans la lutte contre le trafic illicite des biens culturels »

20-21 mars 2018, Salle XI, Siège de l'UNESCO

Mardi 20 mars 2018

13:00-13:30	Inscriptions
13:30	Café d'accueil

	Ouverture de la Conférence	
14:00	Allocutions d'ouverture	Mechtild RÖSSLER , Sous-Directrice générale pour la culture p.i., UNESCO Rupert SCHLEGELMILCH , Chef de la Délégation de l'Union Européenne auprès de l'OCDE et l'UNESCO
	Contenu et objectifs de la réunion	Ieng SRONG , Chef de la Section du Patrimoine mobilier et des musées, UNESCO

Modération: Lazare ELOUNDOU ASSOMO, Directeur adjoint de la Division du patrimoine, UNESCO

	Première session – Faits et chiffres	
14:20	Introduction : Le marché européen de l'art et le trafic illicite des biens culturels	Lynda ALBERTSON , Directrice générale, Association for Research into Crimes against Art (ARCA) Nanne DEKKING , Président, The European Fine Art Fair (TEFAF); <i>Message vidéo</i>
	Commerce licite et illicite de biens culturels en Europe et au-delà : faits, chiffres et typologies	Neil EVERITT , Analyste politique, secrétariat du Groupe d'action financière (GAFI) Catherine CHADELAT , Présidente, Conseil des Ventes Volontaires (CVV)
15:10	Discussions	

	Deuxième session – Cadre juridique et coopération internationale	
15:50	Cadre juridique et action de l'UNESCO dans la lutte contre le trafic illicite de biens culturels	Edouard PLANCHE , Spécialiste du programme, Section du patrimoine mobilier et des musées, UNESCO
	La Convention d'UNIDROIT de 1995	Marina SCHNEIDER , Juriste principale et Dépositaire des traités, UNIDROIT
	Le cadre juridique de l'Union européenne - application, développement et harmonisation	Walter ZAMPIERI , Chef de l'Unité Politique culturelle, DG EAC, Commission européenne

Avec le soutien de :

360Learning

	Les partenaires de l'UNESCO dans la lutte contre le trafic illicite des biens culturels	Françoise BORTOLOTTI , Officier de renseignement criminel, Unité œuvres d'art, INTERPOL France DESMARAIS , Directrice des programmes et partenariats, Conseil international des musées (ICOM) Jamie BROWN , Administrateur, Division Droit pénal, Conseil de l'Europe
17:00-18:00	Discussions	

Mercredi 21 mars 2018

09:30	Café d'accueil
-------	-----------------------

Modération: Lazare ELOUNDOU ASSOMO, Directeur adjoint de la Division du patrimoine, UNESCO

	Troisième session – Réglementation professionnelle et diligence requise	
10:00	Les instruments juridiques non contraignants : la diligence requise dans les codes d'éthique et codes de conduite	Martin WILSON , British Art Market Federation (BAMF) Mathias ARY JAN , President, Syndicat National des Antiquaires (SNA)
10:30-11:10	Discussions	

	Quatrième session – L'exercice de la diligence requise	
11:15	La mise en œuvre de la diligence requise – cas pratiques, défis et évaluation	Erika BOCHEREAU , Secrétaire générale, Confédération Internationale des Négociants en œuvres d'art (CINOA) Tyler GILLARD , Unité Conduite responsable des affaires, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
11:45-12:20	Discussions	

	Suivi de la conférence par un e-Learning	
12:25	Cours en ligne ouverts à tous (MOOC)	Paul FABEL , Gestionnaire du projet, UNESCO Lina GARCIA , Client Success Partner, 360Learning

	Clôture de la Conférence	
12.40-13:00	Observations finales	Walter ZAMPIERI , Chef de l'Unité Politique culturelle, DG EAC, Commission européenne Mechtild RÖSSLER , Sous-Directrice générale pour la culture p.i., UNESCO

Fin de la conférence